PROGRAMME DE L'OFFRE DE FORMATION

Droits des sols et urbanisme

PUBLIC CIBLE	PRÉ-REQUIS	NIVEAU	DURÉE ESTIMÉE
Professionnels de l'immobilier (Agent immobilier)			0h15

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- L'apprenant devra sélectionner une ou des formations parmi les choix listés ci-dessous :
- Droits des sols et urbanisme (00h45)

APTITUDES

COMPETENCES

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Droits des sols et urbanisme (00h45)
 - Le cadastre
 - Les autorisations d'urbanisme
 - La taxe d'aménagement
 - Le plan local d'urbanisme : son contenu et les nouveautés apportées par la loi Alur
 - Le schéma de cohérence territoriale (Scot)
 - La publicité foncière
 - Le certificat d'urbanisme

- La déclaration préalable de travaux
- Le permis de construire
- Le permis d'aménager
- Les lotissements
- Le permis de démolir
- Taxe d'aménagement

METHODES MOBILISEES

MOYENS TECHNIQUES

MOYENS D'ENCADREMENT

MODALITES D'EVALUATION

MODALITÉS D'ACCÈS

DURÉE D'ACCÈS

TAUX DE REUSSITE

DEBOUCHES